

CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 24 MAI 2019

Conseil Municipal de Miribel 1/18

Désignation du secrétaire de séance

► Approbation du compte rendu de la séance du 26 Avril 2019 <u>%</u>

Conseil Municipal de Miribel 2/18

PRÉSENTATION DES DÉCISIONS DU MAIRE

POPULATION

- 18/04/2019 : Avenant n°7 au bail d'habitation 70 avenue des Balmes pour un montant de 360,89 €/mois
- □ 18/04/2019 : Bail commercial pour la gestion d'un bar-tabac-presse dans l'ancienne école des Echets située au 783 route de Strasbourg pour un montant de 1 241 €/mois
- 19/04/2019 : Convention tripartite de mise à disposition d'un local au 194 rue des écoles par l'association CESAM au profit de l'organisme FRATE Formation Conseil pour un montant de 31 €/jour

✓ Bonne gestion des locaux communaux

Conseil Municipal de Miribel 3/18

RÈGLEMENT DE MISE À DISPOSITION DE SALLE EN PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE

□ Mettre en place un règlement égalitaire entre tous les candidats miribelans

■ Minimiser les perturbations des associations dans l'usage des salles municipales

 □ Permettre l'utilisation gratuite de certaines salles municipales dans le cadre des réunions publiques de la campagne

Conseil Municipal de Miribel 4/18

RÈGLEMENT DE MISE À DISPOSITION DE SALLE EN PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE

Salles mises à disposition : Dates réservées :

- ▶ 1^{er} Tour
 - Centre socio-culturel
 - Salle des Fêtes du Mas Rillier
 - Salle des Fêtes des Echets
- Entre les 2 Tours
 - Allegro Sydney Bechet
 - Salle des Fêtes du Mas Rillier
 - Salle des Fêtes des Échets
 - Centre socio-culturel

- ▶ 1^{er} Tour
 - Du Lundi 16 au Vendredi 20 Septembre 2019
 - Du Lundi 18 au Vendredi 22 Novembre 2019
 - Du Lundi 17 au Vendredi 21 Février 2020
 - Du Lundi 16 au Vendredi 20 Mars 2020
- ► Entre les 2 Tours
 - Mercredi
 - Jeudi
 - Vendredi

Redevance: Gratuité

Modalités de réservation :

1^{er} Tour : obligatoire, 2 mois avant la réunion

2nd Tour : obligatoire, premier arrivé, premier servi à compter du résultat du 1^{er} scrutin

Installation/Désinstallation : à la charge des candidats

Conseil Municipal de Miribel 5/18



DÉLIBÉRATIONS

VENDREDI 24 MAI 2019

Conseil Municipal de Miribel 6/18

Rapporteur : M. GUINET

APPROBATION DES DOCUMENTS RÈGLEMENTAIRES DU PARPEN COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

- Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine miribelan
- □ Veiller au respect de l'environnement dans la préservation du patrimoine
- □ Permettre de soumettre l'examen PVAP à la Commission Régionale par l'approbation des documents suivants :
 - ✓ Diagnostic
 - ✓ Rapport de présentation
 - ✓ Documents graphiques
 - ✓ Règlement

→ Délibérer :

- Approbation des documents relatifs au PVAP
- Habilitation de Mme le maire à transmettre ces documents à la Commission Régionale de l'Architecture et du Patrimoine



Conseil Municipal de Miribel

Rapporteur : Mme MATILE

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA COMMUNE À L'ALEC 01

- □ Renouvellement de l'engagement de la Commune dans une politique de développement durable
 - ✓ Renouvellement de l'adhésion pour 2019
 - ✓ 0,10 € par habitant soit 985,10 €



→ Délibérer :

o Approbation du renouvellement de l'adhésion à ALEC 01 pour l'année 2019

Conseil Municipal de Miribel 8/18

Rapporteur: M. GUINET

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT (CAUE) DE L'AIN

- □ Apporter une expertise complémentaire à la commune dans la réalisation architecturale et paysagère de ses projets
 - ✓ Cotisation à hauteur de 0,05 € par habitant, soit 492,55 €
 - ✓ Tarif préférentiel suite à adhésion de la CCMP



→ Délibérer :

 Approbation du renouvellement de l'adhésion du CAUE de l'Ain pour l'année 2019

Conseil Municipal de Miribel 9/18

DL-20190524-004
Rapporteur: Mme DRAI

OBTENTION DU LABEL « MA COMMUNE AIME LIRE ET FAIRE LIRE »

- □ Promouvoir la lecture sur le territoire auprès de tous les publics
 - ✓ Permettre à la commune de présenter un dossier de candidature à l'obtention de ce label









→ Délibérer :

o Habilitation de Mme le maire à demander le label pour 2 ans

Conseil Municipal de Miribel 10/18

Rapporteur : M. GUINET

CONVENTION DE SERVITUDE CONSENTIE À ENEDIS – ILOT SAINT ROMAIN, GRANDE RUE

- □ Permettre la finalisation des travaux de la façade de l'Ilot Saint Romain
 - ✓ Mise en place d'une servitude sans indemnité sur les parcelles cadastrées section AE n°37 et

1 354 🎇



→ Délibérer :

- o Approbation de la convention de servitude consentie à ENEDIS
- o Habilitation de Mme le maire à signer les documents correspondants

Conseil Municipal de Miribel 11/18

DL-20190524-006 Rapporteur : M. GUINET

CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'AIN RELATIVE À LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN TROTTOIR AUX ÉCHETS – ROUTE DE STRASBOURG

- □ Permettre l'accessibilité de la halle commerçante des Échets
 - ✓ Réalisation d'une bordure, déplacement d'un candélabre et adaptation du dispositif d'assainissement sur une route départementale
 - ✓ Financement Communal à hauteur de 35 000 € TTC ※ ※ ※



→ Délibérer :

- o Approbation de la convention entre la Commune et le Département de l'Ain
- o Habilitation de Mme le maire à signer cette convention

Conseil Municipal de Miribel 12/18

STRASBOURG AUX ÉCHETS

DL-20190524-007Rapporteur: M. GUINET

CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'AIN RELATIVE A LA RÉALISATION DE TRAVAUX POUR LA CRÉATION D'UN ACCÈS AU PROJET IMMOBILIER « LE VALLON » – ROUTE DE

□ Permettre la réalisation d'aménagements pour permettre l'accès à une nouvelle résidence immobilière aux Échets



- ✓ Réalisation de travaux sur une route départementale le Département
- ✓ Financement Communal à hauteur de 50 000 € TTC



→ Délibérer :

- o Approbation de la convention entre la Commune et le Département de l'Ain
- o Habilitation de Mme le maire à signer cette convention

Conseil Municipal de Miribel 13/18

DL-20190524-008
Rapporteur: Mme DESCOURS-JOUTARD

CONVENTION DE GESTION DES ESPACES PUBLICITAIRES DANS LE BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION « MIRIBEL INFO PLUS » (MIP)

□ Définir les modalités de prospection et de tarification dans le bulletin municipal





→ Délibérer :

- Approbation de la convention de gestion des espaces publicitaires du Miribel Info Plus
- o Habilitation de Mme le maire à signer la convention et tous les documents liés

Conseil Municipal de Miribel 14/18



DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1 – BUDGET COMMUNAL

- Rectification suite à une sous évaluation liée à :
 - Difficultés techniques
 - □ Complexité de l'opération
 - □ Contraintes du PPRN et de la ZPPAUP
- Permettre l'extension de la Percée Verte et la réalisation d'aménagements de la Place de la République



→ Délibérer :

o Approbation de la décision budgétaire n°1

Conseil Municipal de Miribel 15/18

DL-20190524-010 Rapporteur : Mme VIRICEL

CONVENTION ENTRE LES COMMUNES DE MIRIBEL ET DE SAINT MAURICE DE BEYNOST POUR LA COLLECTE ET LE REJET DES EAUX PLUVIALES ET DES EAUX CLAIRES

- □ Formaliser la responsabilité des communes concernées, la propriété et le fonctionnement des ouvrages suivants, créés en 1974 :
 - ✓ Canalisation de rejets des eaux claires
 - ✓ Avaloirs d'eaux pluviales



→ Délibérer :

- o Approbation de la convention entre Miribel et Saint-Maurice-de-Beynost
- o Habilitation de Mme le maire à signer la convention

Conseil Municipal de Miribel 16/18



QUESTIONS DIVERSES

Conseil Municipal de Miribel 17/18



CLOTURE DE SÉANCE

PROCHAINE SEANCE: VENDREDI 28 JUIN 2019

Conseil Municipal de Miribel 18/18